



Église des Pays de l'Ain

6 AVRIL 2021 - N° 4



Homélie de la messe chrismale

Homélie de la messe chrismale à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg, le mardi saint 30 mars 2021

Comme vous le savez, normalement la messe chrismale constitue l'une des principales manifestations de l'Église diocésaine. Ceci du fait de la présence simultanée de l'évêque, de tous les prêtres en mesure de se déplacer, des diacres permanents, de nombreux représentants de la vie consacrée sous ses diverses formes, des séminaristes du diocèse et d'un maximum de laïcs venus de toutes les régions du diocèse, sans oublier les catéchumènes appelés à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne à Pâques.

On y retrouve donc habituellement des personnes de tous états de vie, de tous âges, de tous milieux sociaux, de toutes générations, de toutes sensibilités, de toutes histoires de foi. Bref, la messe chrismale, rassemble vraiment la totalité du peuple de Dieu, dans sa grande diversité et sa richesse extraordinaire.

Elle manifeste de manière visible et sensible ce qu'est l'Église : le corps du Christ aux membres multiples. Un corps

uni et articulé, structuré par le ministère ordonné. Elle donne à voir que l'Église est le temple de l'Esprit Saint, le lieu où l'Esprit Saint réalise la communion fraternelle en même temps qu'il nous envoie en mission.

Or cette année, en raison de la crise sanitaire qui se prolonge, et des contraintes qui nous sont imposées pour les rassemblements, nous souffrons de ne pas pouvoir donner à cette célébration toute son ampleur. Nous sommes moins nombreux à pouvoir nous réunir physiquement en cette co-cathédrale Notre-Dame, mais nous n'oublions pas ceux et celles qui nous sont unis maintenant grâce à la retransmission de l'événement sur le site du diocèse ; ou tout simplement par la pensée et la prière à un moment ou à un autre de la journée.

Comme vous le savez, la messe chrismale est liée à la fête du Jeudi Saint, le jour où Jésus célèbre la sainte Cène avec ses disciples avant d'entrer dans sa Passion. La liturgie de la messe chrismale met particulièrement en relief deux réalités essentielles à la vie du peuple de Dieu. Tout d'abord elle souligne la mission

spécifique des ministres ordonnés, surtout évêque et prêtres. Ensuite, elle met en valeur tout le dispositif sacramental, à travers la consécration du saint Chrême et la bénédiction des huiles.

Commençons par la mission des ministres ordonnés. Nous avons présents dans la même célébration, évêque, prêtres et diacres, soit les trois degrés du sacrement de l'ordre. Rares sont les occasions d'un tel rassemblement de ministres et en tel nombre ! La concélébration nombreuse des prêtres autour de leur évêque manifeste clairement que ceux-ci sont ses principaux collaborateurs. Ensemble, prêtres et évêque, participent à l'unique sacerdoce du Christ, et à l'unique mission apostolique. Ils partagent la triple mission d'enseigner le peuple de Dieu, de le sanctifier et de le diriger.

Par leur ministère, c'est le Christ Bon Pasteur qui se rend lui-même présent et agissant pour rassembler, former et envoyer ses disciples. Ainsi se trouve mis en relief le fait que l'Eglise n'a rien à voir avec une association spontanée, ni avec une organisation du type loi 1901. Elle est l'Epouse du Christ. Elle n'a pas son origine en elle-même, mais la doit uniquement à l'initiative de Dieu.

Au cœur de cette célébration, tout à l'heure, les prêtres ici présents vivront la rénovation des promesses de leur ordination. Celle-ci mettra en relief la mission spécifique et irremplaçable des prêtres. Ainsi il nous est signifié qu'il n'y a pas de communauté chrétienne sans prêtre.

Aujourd'hui, nous constatons que les prêtres sont certes moins nombreux que dans un passé récent et, de ce fait, ils reçoivent souvent une charge plus vaste. Mais il n'y a pas de paroisse sans



curé. Il peut y avoir des paroisses sans curé résident. Celui-ci peut être amené à résider géographiquement dans un village voisin, et se trouver moins disponible qu'il le souhaiterait pour chacun, mais il demeure toujours une référence obligatoire et incontournable, particulièrement pour la célébration de l'Eucharistie dominicale.

Il est donc capital que tous les baptisés aient le sens du rôle des prêtres. D'une part, que tous sachent manifester l'importance de l'Eucharistie dominicale en faisant le choix et l'effort pour se rassembler fidèlement. D'autre part, que tout le peuple de Dieu se préoccupe des vocations de prêtres diocésains. Tous ont à être appelants pour que des jeunes entendent l'appel à servir le Seigneur et à servir leurs frères dans l'exercice de ce beau ministère. Nous devons tous montrer aux jeunes combien est belle et passionnante l'aventure apostolique.

La présence des diacres permanents nous rappelle aussi, à la veille du Jeudi Saint, que Jésus prend la dernière place, celle du serviteur, et même de l'esclave, pour laver les pieds de ses disciples. Cette présence nous signifie que nous ne pouvons pas être chrétiens si nous n'adoptons pas, nous aussi, la tenue de service. L'Eglise, en chacun de ses membres, à commencer par l'évêque et les prêtres, doit être une Eglise servante. Une Eglise servante qui porte une attention particulière aux plus petits, aux personnes les plus fragiles, à tous ceux et celles que, d'une manière ou d'une autre, la société contemporaine marginalise. Les diacres nous signifient que la charité ne saurait être une dimension facultative et ils nous stimulent à continuer d'être inventifs pour répondre aux besoins spécifiques de notre temps en matière de charité.

Arrêtons-nous maintenant à la consécration du Saint-Chrême. Cette huile sainte servira tout au long de l'année à venir et dans toutes les paroisses pour l'onction des nouveaux baptisés, pour signer les confirmands, et pour l'onction des mains du prêtre, lors de l'ordination. A travers cette huile, c'est la grâce de

l'Esprit Saint qui se répand sur l'ensemble du Peuple de Dieu, pour le faire vivre. Elle nous oriente résolument vers la mission. Elle nous signifie que lorsque le don de Dieu est accordé à quelqu'un, ce n'est pas pour une satisfaction personnelle, mais toujours comme un cadeau à partager à tous.

Souvenons-nous que nous avons été marqués du Saint-Chrême lors de notre baptême et de notre confirmation. Autrement dit, l'Esprit Saint repose sur nous ou va y reposer bientôt, pour ceux et celles qui recevront les sacrements de l'initiation chrétienne à Pâques. L'Esprit Saint repose en nous comme sur Jésus de Nazareth et il nous envoie porter la Bonne Nouvelle au monde présent. Le contexte social dans lequel nous vivons est certes difficile, mais y a-t-il jamais eu une période sans problème, si ce n'est dans l'imaginaire ! Toute période de l'histoire connaît ses richesses et ses pauvretés !

Il nous faut prendre au sérieux le mal être social qui est particulièrement sensible en ce temps de pandémie. Les tensions et les violences de toutes sortes révèlent l'insécurité et le manque d'espérance qui marquent en profondeur notre société. Nous nous sentons certes fort démunis face à la détresse et devant les réformes profondes qui s'imposent à notre monde. Alors, que faire ?

Il nous revient de rendre compte de l'inouï de Dieu qui se fait créature ; de faire retentir la Bonne Nouvelle du Christ fait homme. Osons dire notre foi ! Ne craignons pas de dire cette merveille de l'amour d'un Dieu qui se





fait proche en Jésus Christ. Pour cela, il nous faut conserver les yeux fixés sur Jésus de Nazareth. C'est en repartant constamment de lui que nous pourrions être témoins.

Qui donc est ce Jésus de Nazareth ? Nous l'avons entendu, tout à l'heure, à travers le livre de l'Apocalypse. Il est le témoin fidèle, c'est-à-dire celui qui révèle le Père ; celui qui manifeste le vrai visage de Dieu. Il rapporte ce qu'il voit, lui qui vit dans l'intimité du Père. Il nous dit de la part du Père toutes les paroles qu'il reçoit de lui. Jésus nous fait voir le Père à tel point qu'il peut affirmer « Qui m'a vu a vu le Père ».

Il est aussi le premier
4 • EPA Avril 2021

né des morts. Avant Jésus, déjà, dans le peuple juif, on parlait de résurrection, mais on ignorait de quoi il s'agissait véritablement. Lui, Jésus, est ressuscité des morts. La mort ne saurait le retenir captif, car son amour infini est plus fort que la mort, la haine, le péché. Et c'est en le suivant, lui, le premier-né d'entre les morts que nous-mêmes, nous sommes vivants.

Le Christ est également le prince des rois de la terre. Il n'y a certes pas plus grand que lui, parce qu'il n'y a personne d'autre que lui, qui soit capable de prendre la dernière place, de la prendre par amour. Avec lui, nous sommes appelés à régner, en nous faisant serviteurs de nos frères.

Le Christ est aussi désigné par le livre de l'Apocalypse comme l'alpha et l'omega. Autrement dit, il est celui qui donne sens à toutes choses. Il est la source et la fin de toute réalité.

Alors, frères et sœurs, si nous voulons être missionnaires, si nous voulons évangéliser, pour être fidèles à notre vocation baptismale, ne nous y trompons pas : c'est uniquement dans la mesure où nous serons de fidèles compagnons



de Jésus, c'est parce que nous vivons dans la communion intime avec celui qui est l'Envoyé du Père, que nous recevons de lui la force de l'Esprit Saint pour être des témoins joyeux et audacieux dans ce monde en attente d'une espérance.

† **Pascal ROLAND**



Liste des prêtres décédés depuis la messe chismale 2020

Marc Balleydier	+ 28 mars 2020
Jean Guillet	+ 7 avril 2020
Germain Cagnin	+ 13 avril 2020
Christian Laffargue	+ 26 avril 2020
Louis Josserand	+ 22 sept. 2020
Michel Laubépin	+ 20 oct. 2020
Jean Bevand (Père Blanc, Bamako)	+ 26 nov. 2020
Paul Corand (diocèse d'Autun)	+ 7 février 2021

Liste des prêtres jubilaires en 2021

Jubilé de palissandre (65 ans) : ordonné en 1956

Lucien Ramel	26 février 1956
--------------	-----------------

Jubilé de diamant (60 ans) : ordonnés en 1961

Marcel Contet	17 décembre 1961
Marc Gadiolet	17 décembre 1961
Jean Molard	24 décembre 1961

Jubilé d'or (50 ans) : ordonnés en 1971

Bernard Colomb	12 juin 1971
----------------	--------------

Jubilé d'argent (25 ans) : ordonnés en 1996

Dominique Blot	30 juin 1996
Philippe-Marie Kontzler	30 juin 1996
Luc Ledroit	30 juin 1996
Emmanuel Mainaud	30 juin 1996
Bruno Meurice	30 juin 1996
Nicolas Sautereau	30 juin 1996

10 ans d'ordination : ordonnés en 2011

Stanislas Darmancier	26 juin 2011
Geoffroy Guérin	26 juin 2011
Sylvain Mariaud	26 juin 2011
Pierrot Gidlin Bezamany	31 juillet 2011

Une Eglise entraînée dans un mouvement de dépouillement

*Notes de l'homélie pour l'office de la Passion,
le Vendredi Saint 2021 en la co-cathédrale
Notre-Dame de Bourg-en-Bresse*

La crise sanitaire dans laquelle nous sommes plongés nous a contraint de simplifier nos liturgies de la Semaine Sainte. Les restrictions pour les rassemblements et le couvre-feu nous ont déjà amenés à modifier les horaires des célébrations du triduum pascal. Ajoutez à cela l'absence de procession le jour des Rameaux ; la célébration de la messe chrimale avec un concours limité de personnes ; l'omission du lavement des pieds le Jeudi Saint ; l'abandon du chemin de croix sur la voie publique le Vendredi Saint et la vénération de la croix sous une forme simplifiée (sans baiser du crucifix) ; le report de la Vigile pascale aux premières heures du dimanche matin, à 6 h 30, sans rassemblement autour du feu pascal. On a donc supprimé bon nombre d'aspects qui peuvent paraître anecdotiques au risque de tomber parfois plus ou moins dans le folklore (je pense à un village, où il y a une belle représentation du chemin de croix dans les rues... mais dont les participants ne se rendent pas aux offices religieux, malgré les sollicitations du curé !). En tous cas, nos liturgies simplifiées nous conduisent à aller à l'essentiel.

Mais il faut aussi resituer cette situation dans un contexte plus global. Celle-ci s'inscrit en effet dans un contexte de dépouillement général. Au-delà des circonstances particulières de la pandémie, qui n'a fait qu'accélérer le mouvement, nous vivons en effet depuis plusieurs décennies une situation

que d'aucuns pourraient qualifier de décroissance. Celle-ci se caractérise par la perte d'effectifs (baisse du nombre de baptêmes, mariages, enfants catéchisés, messalisants, ordinations, vœux religieux) ; la perte de respectabilité en raison de scandales (quand ont été mis au jour les actes de pédophilie commis par certains prêtres et religieux, qui ont abîmé des enfants de Dieu et ainsi terni l'image de l'Eglise) ; la perte de moyens financiers, (nos ressources allant en diminuant, du fait du moins grand nombre de donateurs) ; la perte de visibilité (fermetures de maisons religieuses, ventes d'immeubles et parfois d'églises récentes dans certains diocèses) ; enfin, l'effacement de l'influence morale et politique (par exemple, on ne tient pas compte de l'avis de l'Eglise catholique dans les projets de lois bioéthique ou l'accueil des migrants)

Face à cette réalité, on peut se laisser aller à la désespérance, si l'on raisonne uniquement de manière humaine, avec les seuls critères du monde : les critères de nombre, d'image, de réussite sociale, d'influence politique... Mais il convient plutôt de nous interroger : qu'est-ce que Dieu veut nous dire à travers ce qu'il nous est donné de vivre ? Force est alors



de constater que nous sommes entraînés dans un mouvement de dépouillement qui nous centre résolument sur le mystère de la croix du Christ. Nous avons sans doute perdu de vue que l'Eglise est l'Epouse du Christ. A ce titre, elle doit donc communier à ce que vit le Christ. Elle doit être configurée au mystère du Christ dans sa Passion, afin d'avoir part à sa résurrection.

Nous avons sans doute oublié également que l'Eglise n'est pas identifiable au Royaume de Dieu et qu'elle ne constitue pas la société parfaite. Nous avons certainement oublié que nous sommes d'abord citoyens du ciel. Enfants d'Abraham, nous sommes un peuple de nomades en marche vers notre patrie du ciel. Nous sommes fondamentalement des pèlerins étrangers sur cette terre. Pris par le tourbillon de nos sociétés prônant le bien-être, et organisant toutes choses autour de la consommation et des loisirs, nous avons plus ou moins cédé à l'attrait des nouvelles idoles de l'individualisme, du matérialisme, du confort, de la sécurité, de la santé... au lieu de suivre le Christ pauvre, chaste et obéissant.

Mais entraînés dans un mouvement de dépouillement, nous voici providentiellement rapprochés des plus pauvres, des plus petits, de tous ceux et celles auxquels le Fils de Dieu s'est identifié, et auxquels nous sommes envoyés en priorité.

Bienheureuses circonstances, qui nous font donc descendre de notre piédestal, qui nous obligent à choisir et décider si nous voulons véritablement appartenir au Christ ; à manifester clairement si nous voulons vraiment consacrer notre vie à son service. Notre vocation est d'être témoins de ce qui est éternel, témoins de l'amour divin qui nous est donné en



partage et que nous sommes chargés de communiquer à nos semblables.

Aujourd'hui, choisissons donc résolument de suivre le Christ crucifié, de nous attacher plus étroitement à lui ; de suivre l'envoyé du Père qui a été méprisé, abandonné, humilié, maltraité, jugé et condamné de manière inique, rejeté, compté pour rien, finalement crucifié comme un malfaiteur et retranché de la terre des vivants ; alors que c'étaient nos souffrances qu'il portait, nos douleurs dont il était chargé ; alors qu'il portait le péché des multitudes et intercédait pour les pécheurs.

Comme l'enseigne la lettre aux hébreux, « Bien qu'il soit le Fils, il apprit par ses souffrances l'obéissance et, conduit à sa perfection, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent la cause du salut éternel. » Oui, obéissons lui plus étroitement ! Soyons les témoins de celui qui nous apporte le salut véritable en nous libérant de tout ce qui nous tient en esclavage et nous conduit à notre perte commune.

† **Pascal ROLAND**

Agenda de notre évêque

Agenda dépendant de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

Jeudi 1^{er} avril – Jeudi Saint

Célébration de la Cène à Notre-Dame de Bourg en Bresse

Célébration de la Cène à Seillon-Repos avec les prêtres aînés

Vendredi 2 avril – Vendredi Saint

Office de la Croix à Notre-Dame de Bourg en Bresse

Confessions à Notre-Dame de Bourg

Samedi 3 avril – Samedi Saint

21 h : Célébration de la Vigile pascale à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes (retransmission sur le site du diocèse : catholique-belley-ars.fr)

Dimanche 4 avril – Pâques

Messe au centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse

Mardi 6 avril

Rencontres des confirmands de l'institution St-Pierre et du collège St-Joseph à la Pale

Mercredi 7 avril

Rencontre de la directrice du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse

Présentation d'Olivier Deltour, futur directeur diocésain de l'Enseignement catholique aux chefs d'établissement

Jeudi 8 avril

Rencontre des doyens
Comité diocésain de l'Enseignement catholique

Vendredi 9 avril

Rencontre de l'économiste et du vicaire général

Fraternité missionnaire diocésaine

Samedi 17 avril

Rencontre des confirmands adultes à Bourg-en-Bresse

Mardi 20 avril

Conseil d'administration de l'Association diocésaine

Mercredi 21 avril

Présence au sanctuaire d'Ars

Jeudi 22 avril

Conseil diocésain des Affaires économiques

Conférence de tutelles

Vendredi 23 avril

Cours au séminaire d'Ars

Elections au carmel d'Ars

Emission de radio Espérance

Samedi 24 avril

Fête de St Pierre Chanel à Cuet

Mardi 27 avril

Rencontre de l'équipe de l'Enseignement catholique

Déjeuner avec les prêtres jubilaires

Mardi 28 avril

Rencontre des prêtres du doyenné du Pays de Gex et de la Michaille

Rencontre des confirmands du Pays de Gex

Vendredi 30 avril

Cours au séminaire d'Ars

Compte-rendu du Conseil Presbytéral 25-26 février 2021

Les 25 et 26 février 2021, le Conseil Presbytéral s'est réuni, pour une session ordinaire, autour de Mgr Pascal Roland, au Foyer Sacerdotal à Ars. Le matin du 26 février, les doyens ont rejoint les membres du Conseil Presbytéral.

Le choix d'un défi pastoral pour la journée diocésaine du 25 septembre 2021

Mgr Roland, avec le conseil presbytéral, avait décidé, le 7 mars 2020, l'organisation d'une journée diocésaine pour la rentrée pastorale 2021-2022 qui mobiliserait les paroisses et le diocèse autour d'un défi pastoral commun. La date en avait été fixée : le samedi 25 septembre 2021. L'évènement est ouvert à tous. Cette journée sera précédée d'une session du presbyterium les jeudi 23 et vendredi 24 septembre 2021. Les deux évènements se tiendront à Ars.

Défi pastoral commun. Le défi est un terme de la féodalité qui signifie d'abord une provocation au combat, d'où les expressions connues : se lancer un défi, jeter un défi, relever le défi. Il s'agit d'affronter une situation qui éprouvera la personne qui l'affrontera, ou encore de réaliser quelque chose de difficile. Cela peut aller à l'encontre d'une valeur communément admise, d'une pente naturelle de la culture ambiante. En fait, ce n'est pas comme chrétiens que la réalité du monde telle qu'elle est, nous jette un défi et met en doute notre capacité à le relever. Le mot défi a la même racine que le mot foi. C'est bien une épreuve de la foi que nous sommes appelés à relever.

Nous serons au croisement d'une année dédiée à St Joseph et à l'encyclique du

pape François Amoris Laetitia. Cette année est aussi le bicentenaire de l'érection de la chapellenie d'Ars en paroisse.

Après un travail en trois groupes et la remontée de leurs travaux respectifs, Mgr Roland a choisi le défi suivant : « **N'ayez pas peur, nous sommes enfants de Dieu!** », centré sur la paternité. C'est bien un défi puisque la réalité à laquelle l'Eglise et les familles ont à faire face est une confusion des identités sexuelles, formalisée par le concept de « genre », pour nier les différences entre l'homme et la femme et leur complémentarité ainsi que leurs richesses respectives. Les exemples de St Joseph et du St curé d'Ars aideront à relever ce défi puisque, chacun dans son ordre, a révélé que Dieu était Père.

En effet, la mission que Dieu a confiée à Joseph interroge le monde actuel sur la valeur de la paternité et il semble intéressant d'articuler la figure paternelle dans l'Eglise (père de famille, prêtre, évêque, pape) dans les réalités de la famille et de la paroisse puisque le monde cherche à effacer, neutraliser le masculin, alors même que Dieu se révèle comme Père. Il serait possible de valoriser les pères de familles au cours de cette journée diocésaine, de proposer de belles figures de paternité dans le diocèse, comme St Jean Marie Vianney, St Anthelme ou encore St Vincent de Paul. On peut aussi penser à celle de Mgr Raymond Devie dont l'action sera honorée au cours du prochain bicentenaire de la restauration du diocèse de Belley, en 2022-2023.

Les membres du conseil ont insisté sur deux autres dimensions. La première est d'aider les familles à développer une

liturgie familiale dont le père peut être un acteur central. La seconde est, pour les prêtres comme pour les pères de famille, de mieux connaître ce qu'est la chasteté dans l'exercice de la paternité en famille ou dans le ministère, comme une belle expression du don de soi.

Concrètement, le conseil émet les idées suivantes pour l'année pastorale 2021-2022 :

- Mettre en œuvre une formation simple pour les familles et les paroissiens sur une redécouverte personnelle et communautaire de la Parole de Dieu, par exemple, les 7 demandes de la prière du Notre Père. Ce qui est fait dans le diocèse de Fort-de-France peut servir de modèle.
- Que la relique du cœur du Curé d'Aras puisse passer dans toutes les paroisses du diocèse.
- Une formation diocésaine sur la prière du Notre Père à partir des sources bibliques et patristiques.

La session du presbyterium des jeudi 23 et vendredi 24 septembre 2021.

Cette session permettra au presbyterium de réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour relever le défi pastoral choisi pour l'année pastorale 2021-2022. Il s'agira de travailler sur la paternité de Dieu dans la Parole de Dieu et de réfléchir comment le prêtre est au service de cette paternité divine. Un intervenant extérieur pourra nous aider.

« La rationalisation des budgets paroissiaux de télécommunication » par MM. Lapostolle et Simon, optimisation des achats téléphone et internet

L'objectif est de réaliser des économies en négociant des contrats groupés. C'est déjà le cas pour l'achat de gaz et d'électricité, le projet concerne maintenant Internet et les télécoms pour négocier des baisses de coût et une qualité de service.

Il faut réaliser des économies sur les lignes fixes afin que les mobiles soient également pris en charge par les paroisses. Chaque paroisse aurait une box avec une ligne fixe associée et la possibilité de prendre en charge le forfait mobile du prêtre. Il s'agirait de forfaits sms et appels illimités France et DOM TOM, sans options particulières (tel canal+... pour les box). Il est prévu qu'il n'y ait plus de maintenance sur le réseau de ligne fixe à partir de 2023. La qualité des communications ne passant pas par les box va donc baisser.

Il est possible d'avoir deux numéros sur le même mobile : l'un en 04 correspondant à la paroisse et l'autre en 06, privé. Il est possible de récupérer le n° en 04 actuel de la paroisse. Le n° en 06 pourrait rester attaché au prêtre en cas de changement de paroisse tandis que le n° en 04 resterait celui de la paroisse.

Se pose la question de la confidentialité des factures si le détail des communications apparaît sur les factures. Chaque paroisse aura son espace client, il est donc possible que le prêtre soit celui qui ait accès aux factures et transmette seulement ce qui est nécessaire à l'économe de la paroisse. L'option choisie porterait sur un forfait de 20 Giga.

L'année jubilaire 2022-2023

L'ouverture du jubilé aura lieu en principe à Brou, par une messe célébrée par Mgr Roland le 9 octobre. Une exposition sur le grand séminaire de la révolution à 1905 sera mise en place à Brou. La société nouvelle Gorini organise un colloque sur Mgr Raymond Devie, il est quasiment prêt. Il se tiendra au mois d'octobre 2022. L'événement sur la mission aura lieu autour de la fête de saint Pierre Chanel, à la fin du mois d'avril 2023. Enfin, la clôture du jubilé à Belley sera en juin 2023.

Informations diocésaines

Chapelles désacralisées

Belley

Avec l'accord du curé de la paroisse et de la Commission diocésaine d'Art Sacré, la « chapelle des Maristes » de Belley, située Rue du Promenoir dans l'ancien couvent de La Capucinière, a été réduite à un usage profane, par décret de Mgr Pascal Roland en date du 19 mars 2021. Désormais ce lieu ne pourra plus être appelé « chapelle » mais « ancienne chapelle des Maristes ». Dès que le mobilier datant de la rénovation postconciliaire aura été transféré dans les locaux de la paroisse, la commune pourra y déposer le fonds ancien de la Médiathèque. L'évêque forme le vœu qu'en ce lieu, destiné par la Mairie à « poursuivre sa vocation » en conservant une partie du patrimoine de la Ville de Belley, l'espace latéral situé à gauche de l'entrée soit dédié au patrimoine religieux et que cette « ancienne chapelle des Maristes » soit accessible aux visiteurs désireux de faire mémoire de son histoire religieuse.



Innimond

Avec l'accord du curé de la paroisse et de la Commission diocésaine d'Art Sacré, la chapelle d'hiver de la paroisse d'Innimond, aménagée en 1844 dans l'ancien presbytère, a été réduite à un usage profane, par décret de Mgr Pascal Roland en date du 12 janvier 2021. L'autel en béton a été détruit, excepté la pierre de consécration. Le reste du mobilier, appartenant canoniquement à la paroisse d'Innimond et civilement à l'association diocésaine de Belley-Ars, a été transféré dans l'église paroissiale Saint-Laurent. La totalité de l'ancien presbytère a ainsi été remis à la commune qui l'a transformé en gîte rural. Désormais il ne pourra plus être question de la « chapelle », mais, s'il en est besoin, de « l'ancienne chapelle d'hiver ».





Formation « Qu'est-ce que l'Eglise ? »

Vous pourrez retrouver sur le site Internet du diocèse les vidéos de la formation en ligne sur l'Eglise :

- **Mgr Roland** : Les ministères dans l'Eglise
- **Isabelle Roussel** : Eglise et patrimoine
- **Daniel Revaud** : Eglise et science
- **Soeurs bénédictines du Sacré-Coeur** : Ecclesia semper reformanda
- **P. Jean-Philippe Benoist** : Ecritures et Traditions
- **7 avril** : table ronde en ligne avec Mgr Roland et les intervenants de la formation.

D'autres vidéos seront mises en ligne à partir du 28 avril.

Distribution des huiles saintes

Pour éviter les accidents de versement, merci d'apporter des ampoules ou flacons propres et transparents. A partir du mercredi 31 mars : à l'évêché, aux heures de permanence de la chancellerie. À ceux qui auraient besoin du Saint-Chrême dès le dimanche de Pâques, il est recommandé de venir le chercher à l'issue de la Messe chrismale. Il est toujours possible de s'organiser en doyenné : merci de prévenir la chancellerie au plus tard la veille, lundi 29 mars, à 12h. En cas de besoin, téléphoner au chancelier avant de passer (06 09 71 66 20).

Huiles saintes périmées

Les huiles saintes de l'année 2020 doivent être brûlées. Pour cela il est possible de

les apporter à la chancellerie (dans un flacon qui pourra être restitué par la suite si le nom de la paroisse est indiqué). Les doyens qui ne l'auraient pas encore fait sont priés de rapporter à la chancellerie le reliquat de la réserve d'huiles saintes qui leur avait été confiée l'année dernière pendant le confinement.

Formation de la Pastorale de la Santé

La Pastorale de la Santé de notre diocèse organise une formation le mardi 4 mai 2021 (de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h) à la Maison Jean-Marie Vianney : « **Une Église qui console et qui libère ?** » avec le **Père François Buet**, prêtre et médecin en soins palliatifs. L'inscription est obligatoire avant le 26 avril, et le nombre de places est limité à 47, en contactant pastoralesante@belley-ars.fr. Cette formation sera aussi diffusée en direct sur : catholique-belley-ars.fr Les participants pourront venir avec leur pique-nique.



Lettre des évêques aux catholiques de France sur la lutte contre la pédophilie

Réunis en assemblée plénière de printemps, à Lourdes et en visioconférence, les évêques de France ont adressé une lettre aux catholiques au sujet de la lutte contre la pédophilie. Ils y expliquent la prise de conscience que l'Eglise n'a pas toujours été une maison sûre, et y présentent des décisions au sujet de la relation de l'Eglise avec les personnes victimes, d'autres visant au renforcement des procédures de justice canonique et d'autres enfin concernant l'organisation de la Conférence des évêques. Ils lancent également un appel à la vigilance et à aider les personnes victimes.

Vous pouvez retrouver l'intégralité de cette lettre sur le site du diocèse.



Terre d'espérance

En avril 2022, un rassemblement national sur les chrétiens dans le monde rural est prévu.

Dès cette année, nous serons invités à vivre un temps fort sur ce thème dans le diocèse, en lien avec les autres diocèses de France, en réunissant mouvements, services, paroisses et chrétiens engagés dans le monde rural.

Plates-formes d'écoute

Deux services d'écoute téléphonique sont mis en place pour offrir un soutien à ceux qui se sentent fragilisés par l'épidémie et ses répercussions dans la vie quotidienne.

- **Pour les membres du clergé :**

la Cavimac propose des consultations anonymes et gratuites avec des psychologues, disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, au 0800 738 308 (numéro gratuit) ou par internet : www.pros-consulte.com.

- **Pour tous :**

l'Avema propose un dispositif d'écoute, 7 jours sur 7 de 9h à 21h au 01 41 83 42 17 (coût d'un appel local non surtaxé).

Documents de référence du diocèse

Le diocèse propose désormais, sur son site internet, un ensemble de textes de référence à destination des prêtres. Ils concernent la pastorale, les sacrements, les pèlerinages, l'administration paroissiale...

Ces documents ne sont pas visibles du grand public : les prêtres ont reçu par courrier électronique des identifiants pour pouvoir y accéder, les consulter, les télécharger et les imprimer.

Lourdes 2021 : trois manières de vivre le pèlerinage

Notre évêque a pris la décision d'organiser le 113^e pèlerinage à Lourdes pour cet été 2021 !

Pour vivre et célébrer notre lien avec Marie, chemin dans notre foi en Jésus Christ, nous proposons 3 modalités complémentaires :

- Pèlerinage à Lourdes
- Anges Gardien
- Mission des chapelains de Lourdes

Pèlerinage à Lourdes

Nous restons sur une organisation différenciée : Pèlerins Aidés et Hospitalité d'une part et Pèlerins Hôtel et Jeunes d'autre part.

Pèlerins aidés et Hospitaliers :

En fonction des inscriptions, nous prévoyons un minicar par archidiaconé. Pour chaque minicar : 5/6 pèlerins accompagnés par une équipe d'hospitaliers et professionnels de santé (médecin, infirmier, ...).

Pour des raisons sanitaires, chaque groupe ainsi constitué de 22 personnes environ reste ensemble durant tout le pèlerinage pour former une « Bulle sanitaire ».

Calendrier : départ le lundi 25 juillet au soir, retour le 1^{er} août au matin (voyage de nuit).

Pèlerins « Hôtel » et Jeune

A ce jour, toutes les inscriptions sont prises en compte. Les jeunes souhaitant venir à Lourdes sont à mettre en relation avec la PaJe (Voir le Père Martin Soboul)

Des petits groupes stables seront constitués pour créer des liens entre pèlerins venant d'une même paroisse et

ou doyenné.

Calendrier : départ le lundi 25 juillet matin, retour le 1^{er} août matin (voyage de nuit). Un retour de jour, le dimanche le 1^{er} au soir, reste une possibilité mais dépend des inscriptions et reste plus coûteux.

Pour les tarifs, nous essayons de rester sur les prix de 2019, les « tickets » gagnants de la souscription restent valables.

Anges Gardien ou Lourdes autrement

Deuxième proposition, dans la suite de l'expérience de Lourdes Autrement de 2020, nous reconduirons cette proposition en l'élargissant par la démarche du PL National des Assomptionnistes, voie en intégrant l'expérience en cours du MCR.

Mission automne 2021

Troisième solution, nous proposons l'organisation d'une Mission Lourdes avec les Chapelains de Lourdes à l'automne 2021.

Cette proposition pour les paroisses sera ouverte tout particulièrement au monde la santé ; en ayant une dynamique particulière pour nos aînés, nos malades ainsi que l'enseignement catholique.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet du diocèse ou contacter le Service Diocésain des Pèlerinages & Voyages Pastoraux
31 rue Docteur Nodet
01000 Bourg en Bresse
06 33 09 14 24
pelerinage@belley-ars.fr

Découvrez le Revermont gothique

En étudiant l'art religieux dans le diocèse on se rend compte que, selon les régions, certaines époques sont mieux représentées que d'autres. Ainsi la Dombes est très riche en églises romanes, la Bresse en édifices du XIX^e siècle ou le Revermont en églises gothiques.

L'ouvrage présenté ici veut donner un panorama de cette richesse en visitant les églises de Varambon à Cuiseaux et en montrant comment, dans chacune d'elles, on peut trouver des vestiges plus ou moins importants

de cette période gothique. Mais avant d'inviter le lecteur à se mettre en chemin, on a voulu l'équiper des outils nécessaires à la compréhension de cet art, et lui montrer son évolution qui, du XIII^e au XVI^e s., le fit passer de la sobriété de tradition romane, à l'exubérance flamboyante.

Si l'art gothique se distingue de l'art roman par son architecture, sa sculpture et la profusion de la couleur (peintures murales ou vitraux), il atteste aussi un changement sensible de la vie religieuse. Les autels sont désormais appuyés contre les murs des absides, surmontés de retables sculptés. D'autre part, - et c'est là le changement le plus important -, à la foi communautaire de l'époque romane où tout le peuple, riches et pauvres, se réunissait dans une nef unique, succède un individualisme de plus en plus marqué. En témoigne la multiplication des chapelles privées qui s'égrènent le

long des nefs. En séparant de plus en plus les classes sociales, cette évolution peut paraître dommageable, mais elle a eu pour mérite de multiplier les œuvres d'art qui font maintenant la richesse artistique de cette région.



La Vierge au manteau de Jasseron

En ce temps de covid, on pourra aussi apprécier les œuvres exceptionnelles que les épidémies du passé, plus violentes encore que la notre, ont généré: Vierges au manteau, Pietà ou représentations de saints protecteurs, montrant comment le peuple menacé quotidiennement par la mort, ne pouvait que se tourner vers Dieu.

Paul Cattin

Le Revermont gothique
par Paul Cattin, Collection Patrimoines des Pays de l'Ain, 19€

Le Revermont gothique



Collection Patrimoines des Pays de l'Ain

Par Paul CATTIN

Agenda diocésain

Week-end Dieu est là !

Du 22 au 24 mai à la MJMv à Bourg

Pour les jeunes de la 5^e à la 2nde : « Ce n'est pas un esprit de crainte que Dieu nous a donné ! »

Inscription : Pastorale des Jeunes

04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

Fête de saint Pierre Chanel

**Samedi 24 avril à 10h
au sanctuaire de Cuet**

Mgr Roland, évêque de Belley-Ars, célébrera, lors d'une messe solennelle, le 180^e anniversaire du martyr de saint Pierre Chanel, avec la participation d'une délégation océanienne et de jeunes de la paroisse.

Si les conditions sanitaires ne permettent pas d'être nombreux à cette célébration, elle sera retransmise sur le site du diocèse.

Une Église qui console et qui libère ?

Mardi 4 mai de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h à la Maison Jean-Marie Vianney

Formation de la Pastorale de la Santé avec le Père Francois Buet, prêtre et médecin en soins palliatifs.

Formation retransmise sur le site du diocèse.

Inscription : pastoralesante@belley-ars.fr

Sommaire

Homélie de la messe chrismale	p. 1
Liste des prêtres jubilaires et décédés en 2020-2021	p. 5
Homélie du Vendredi Saint	p. 6
Agenda de notre évêque	p. 8
Compte-rendu du Conseil presbytéral	p. 9
Informations diocésaines	p. 11
Pèlerinage de Lourdes	p. 14
Découvrez le Revermont gothique	p. 15
Agenda diocésain	p. 12

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 6 avril 2021

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDAS (p. 11), P. Cattin (p. 15), Diocèse de Belley-Ars

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

catholique-belley-ars.fr